18e ANNEE. N° 883 PARAIT LE SAMEDI 8 Février 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré a gré,

Les Droits et les Devoirs des Membres de l'Enseignement

Un Journal de Paris a interviewé, relativement aux droits et devoirs des membres de l'enseignement, M. Perreau, député des Bouches-du-Rhône, dont le discours libéral fut très applaudi vendredi à la Chambre. M. Perreau a fait les déclarations suivantes :

« — La question des droits et des devoirs des membres de l'enseignement fait aujourd'hui l'objet de deux conceptions éminemment contradictoires : la conception jacobine et la conception libérale.

« La conception jacobine donne au gouvernement le pouvoir de limiter à son gré la liberté du professeur ; elle suppose une doctrine d'Etat qui non seulement met le professeur dans l'obligation de l'enseigner, mais encore à laquelle il est tenu de conformer ses convictions personnelles ; doctrine d'Etat qui existe aussi bien en matière politique, sociale et philosophique, qu'en matière pédagogique.

« Suivant cette conception, il est permis aux professeurs et instituteurs de penser, d'agir, d'écrire en se conformant aux vues et aux opinions du gouvernement ; elle interdit de penser, de dire ou d'écrire tout ce qui n'est pas conforme aux vues et aux opinions du gouvernement. »

En face de cette doctrine, M. Perreau place la doctrine libérale « qui, dit-il, est celle de l'Université dans sa très grande majorité ; elle n'impose aux maîtres chargés d'instruire la jeunesse, quel que soit le degré auquel ils appartiennent, qu'une seule obligation, celle de s'abstenir à la Faculté, au Lycée et à l'Ecole, de toute manifestation de nature à froisser la conscience des élèves, c'est-à-dire l'obligation de respecter dans l'exercice de leurs fonctions les conceptions politiques ou philosophiques, et les croyances religieuse des familles qui leur ont confié leurs enfants.

« Sous cette réserve, les membres de l'enseignement public doivent être en dehors de leurs classes, libres de dire, d'écrire tout ce qu'ils pensent en matière politique et sociale, à la condition bien entendu, ajoute M. Perreau, à la condition d'observer la mesure qui convient à la nature de leurs fonctions et de ne pas donner, par leurs paroles, leurs écrits et leurs actes, un démenti aux principes dont ils ont accepté d'enseigner le respect le jour où ils sont rentrés dans l'Université, où ils ont en quelque sorte passé un contrat avec l'Etat. »

M. Perreau se résume en disant que la liberté doit être aussi large que possible pour les membres le l'enseignement : « Elle doit avoir pour corollaire leur responsabilité dans le cas où ils commettraient des abus qui dépasseraient l'expression de leur pensée et la mesure que leur commande le respect dû maintenant à leur situation de fonctionnaires de l'Etat. »

Ajoutons que M. Perreau est lui-même professeur de droit.

Au Cercle Républicain de l'Avenir

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est samedi soir 1er Février qu'a eu lieu la grande fête de famille organisée par les sociétaires du « Cercle Républicain de l'Avenir ».

Cette fête a été un immense succès tout à l'honneur de la commission et des organisateurs.

Dès 8 heures plus de 800 personnes encombraient la grande salle, les tribunes regorgeaient de fraîches toilettes, et la plus franche cordialité régnait partout.

Un orchestre, des plus entrainants et des plus dévoués, a salué des accords « de la Marseillaise » l'entrée de M. et Mme de la Trémoïlle. Puis M. Roche, président, en termes émus a remercié, au nom de tous, le généreux donateur de l'arbre de Noël, du buste de la République et du drapeau du « Cercle Républicain ».

Mlle Gondran est venue ensuite apporter gentiment les vœux des enfants de Sisteron.

M de la Trémoïlle a remercié de l'accueil chaleureux qui lui était fait, et assuré de sa bienveillance constante le nouveau Cercle. Il a dans une allocution très applaudie souhaité le triomphe définitif d'une politique de progrès social, d'union et de liberté, et par elle de la République démocratique et libérale.

C est au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, que l'orateur se tait — immédiatement, le président demande à l'assemblée de choisir M. de la Trémoïlle comme président d'honneur du « Cercle Républicain de l'Avenir » — Une nouvelle ovation est faite au sympathique M. de la Trémoïlle, qui a peine à serrer toutes les mains qui se tendent vers lui.

Après de tels débuts, la fête ne pouvait être qu'un triomphe, et disons-le, il a été complet.

Les envieux, qui, mesquinement et jalousement, avait cru bien faire de tenter une *bamboula* rivale, ont dû regretter leur idée de concurrence, car vrai, sans parti pris, la comparaison n'était pas à leur avantage.

Voilà ce que rapporte une politique sectaire, étroite, anti-libérale, qui ne voit pas qu'en voulant trop accaparer, elle ne prouve plus rien du tout.

Le bal qui a duré jusqu'au jour a permis à nos charmantes sisteronnaises de se livrer à leur plaisir favori : la danse, aux accords d'un orchestre entraînant.

Cependant que de la salle du premier un concert d'amateurs était offert à ceux pour qui la danse n'a plus d'attraits.

Enfin à 6 heures, a été joué le Réveil en campagne, et après une collation réconfortante, on s'est séparé en se promettant de recommencer prochainement.

UN NOUVEAU MONOPOLE

A plusieurs reprises déjà nous avons eu l'occasion de relever ce fait étrange : des politiciens alimentaires, dont l'unique but est de régner en maîtres dans Sisteron pour leur grand honneur et profit, essaient d'accaparer le titre de Républicains.

Après avoir chargé leur cacique (dont un ancêtre fut président de la Commission municipale sous l'Empire) de délivrer des Brevets de républicanisme à tous les réactionnaires qui consentiraient à s'incliner devant St-Hubbard ;

Après avoir essayé d'accaparer la fête de la Baume ;

Après s'être réservé le privilège de chanter la Carmagnole ;

Ils essaient aujourd'hui, dans un but de lucre politique facile à deviner de s'emparer d'un nouveau monopole : **la déclaration du droit de l'homme et du citoyen.**

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

30

LES SOCIALISTES AU POUVOIR

XIX

Soucis de Famille

Ma femme ignorait ce règlement, par la raison que dans l'établissement où elle travaille, elle est employée a la cuisine et ne sait rien de ce qui concerne l'hospitalisation proprement dite. De sorte que sa surprise et son mécontentement ont été très grands.

Son entrevue avec l'enfant n'a pas réalisé non plus toutes ses espérances. Après une séparation aussi longue, elle s'attendait, de la part de la petite, à une explosion de tendresse. Il n'en a rien été. Marie a été, au contraire, moins aimante, moins démonstrative, moins spontanée qu'elle ne l'était chez nous. L'affection des enfants, quand ils sont petits, est surtout faite d'habitude et d'égoïsme ; elle ne résiste guère à un changement de milieu.

Peut être aussi Marie s'était-elle figuré que sa maman allait lui arriver toute chargée de joujoux et de bonbons, et a-t-elle éprouvé une déception en lui voyant les mains vides. Toujours est-il qu'elle s'est promptement lassée des caresses maternelles et qu'elle se montrait plus désireuse d'aller reprendre ses jeux avec ses petites camarades que de prolonger sa station au parloir.

Louise a trouvé la petite maigrie et pâlotte. Effet du chagement d'existence et de nourriture, sans doute. Pas plus dans cet asile que dans les autres, d'ailleurs, les choses ne sont encore tout à fait d'aplomb, et puis il est bien clair que l'exploitation en grand est forcément uniforme pour tous, et ne peut se plier aux soins variés selon le tempérament ou les préférences de chaque individu. Ce sont les organismes individuels qui s'adapteront peu à peu à la méthode règlementaire .

Au surplus, l'observation de ma femme ne m'inquiète pas beaucoup ; elle ne l'aurait problablement pas faite, si Marie était à la maison, comme autrefois Mais je comprends bien qu'à distance, sachant qu'elle ne peut surveiller et soigner l'enfant, elle se tourmente de rien .

Ma femme n'était pas encore rentrée, quand son père est arrivé chez nous. Le pauvre vieux s'affala sur une chaise, tout épuisé d'avoir gravi l'escalier sombre et mal commode de notre nouveau domicile. Il se montra désolé de ne pas rencontrer sa fille ; mais moi, je m'en réjouis, car les récriminations du vieillard auraient infailliblement augmenté le trouble de notre intérieur .

Ses plaintes, à vrai dire, ne portaient que sur des détails secondaires et sans importance. Mais les vieilles gens tiennent à leurs petites habitudes, qui deviennent à la longue une condition presque indispensable de leur bien-être ; et ses habitudes, à lui ont été rompues un peu brusquement .

— Mais votre santé, grand-père, continue à être satisfaisante, c'est le principal, lui dis-je pour le calmer .

— Non, Joseph, répondit-il tristement ; non, la santé elle-même n'est plus ce qu'elle était autrefois. Je ne peux plus dormir, il m'est venu des rhumatismes, j'ai du mal un peu partout et par moments je sens des picotements sur tout un côté, comme si j'avais des fourmis dans mes habits.

Je ne voyais dans son extérieur rien qui semblât justifier ces lamentations ; mais je réfléchis qu'isolé, comme il l'est maintenant il n'est plus distrait de ses pensées, et n'a que trop de temps pour se tâter .

— Et puis, je m'ennuie, oh ! je m'ennuie ! continua-t-il, ce qui me confirma dans mon idée .

Chez nous, il s'occupait de mille petites choses ; il aimait surtout à rester auprès de moi dans mon atelier, où il s'efforçait de se rendre utile et de m'aider. L'oisiveté est terrible pour les vieilles personnes ; il leur faut une occupation quelconque pour conserver un interêt dans la vie et les préserver d'une décadence morale et physique trop rapide .

Il attendit longtemps, espérant toujours voir arriver sa fille ; mais finalement, l'heure règlementaire de la rentrée approchant il lui fallut bien s'en aller. Ce lui fut un si pénible moment, que je ne pus me résoudre à le laisser retourner tout seul ; je partis avec lui pour le reconduire à son hospice.

(A suivre)

HIPPOLYTE VERLY.

© VILLE DE SISTERON

Masquant leurs intérêts politiques jaloux et mesquins à l'abri de cette charte de la constitution républicaine, ils recrutent dans l'arrondissement des adhérents à la Ligue des droits de l'homme.

Républicains nous-mêmes, nous avons le droit strict de nous réclamer de la déclaration de 89, et de protester contre l'acte qui consiste à identifier le comité chargé de patronner l'internationaliste, le sans-patrie Hubbard, avec la *Ligue des droits de l'Homme*.

Et en démasquant cette manœuvre fourbe et destinée à amener la confusion dans les rangs républicains,

Nous rendons service à la cause de la vraie République démocratique et libérale celle de la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. »

X...

CES BONS FONCTIONNAIRES

M. Ayasse venait à peine de quitter en qualité de président de tribunal la magistrature qu'il avait honorée pendant de longues années que les habitants de Curbans soucieux de confier leurs intérêts à des mains habiles et expérimentées s'empressaient de le mettre à la tête de leur municipalité.

Ils ne pouvaient faire un choix ni plus heureux ni plus intelligent.

Aussitôt investi des fonctions de Maire, M. Ayasse se rendit compte 1° que le village de Curbans perché sur un rocher ne tarderait pas à être déserté faute de chemin pour y aboutir ; 2° que le budget communal était obéré par le fermage ruineux d'une maison d'école d'ailleurs défectueuse ;

Pour remédier à cette situation, M. Ayasse, d'accord avec son Conseil municipal, proposa, voilà plus de deux ans, deux maisons contigües qu'un simple aménagement transformait en un groupe scolaire parfait. Ce projet comportait même une jolie cour de récréation facile à créer dans un angle du chemin dont il demandait en même temps la construction. C'est dire que ces deux projets formaient un tout et se complètaient l'un l'autre.

Au début, M. Ayasse ne rencontra que des bonnes volontés. L'administration préfectorale comme les Ponts et Chaussées firent le meilleur accueil à ses propositions. Il n'est pas jusqu'à M. Philibert lui-même qui n'entra dans ses vues.

M. Marquetti, alors ingérieur ordinaire pour l'arrondissement de Sisteron, fut même autorisé par le Ministre des Travaux Publics à servir d'architecte communal pour l'aménagement de la maison d'école. Les plans en furent dressés sous sa direction et aux frais de la commune. Ils devaient être accompagnés du projet de rectification du chemin tant désiré et si utile.

Enfin, il était promis de la façon la plus formelle que cet ensemble d'améliorations serait soumis à la session d'août 1901 au Conseil Génral.

***

Mais sur ces entrefaites surviennent les élections législatives provoquées par la mort du regretté Docteur Robert. M. Hubbard, par un coup de surprise, est élu. De son côté, M. Marquetti est remplacé par M. Métour.

Aussitôt changement complet : M. Ayasse ne reçoit plus aucune nouvelle des projets que le Conseil Général devait cependant examiner. Inquiet, il écrit au Sous-Préfet, à l'Ingénieur, à l'Inspecteur Primaire. Avec une charmante désinvolture, aucun de ces grands personnages ne daigne honorer d'une réponse ce magistrat blanchi sous l'hermine, ce maire entre tous consciencieux. Pourtant M. Métour n'oublie pas de faire payer les honoraires du Conducteur qui avait exécuté les plans.

La session du Conseil Général passe sans qu'il soit question de Curbans,

Enfin, le 4 septembre M. Hubbard et M. Métour l'un escortant l'autre arrivent ensemble chez M. Ayasse. Celui-ci les reçoit avec la cordialité dont ses hôtes ne perdent jamais le souvenir. M. Métour croit sans doute de son intérêt d'y répondre par une attitude que l'âge et le passé du Maire de Curbans auraient dû lui déconseiller.

Ces Messieurs étaient très pressés. Ils accordent à M. Ayasse juste *trois minutes*, ni plus ni moins, pour visiter la maison d'école sur laquelle, du reste, ils ne jettent même pas un coup d'œil rapide.

M. Ayasse cependant presse de questions M. l'ingénieur Métour ; il s'offre à lui montrer en détail la maison d'école, à lui en expliquer les transformations projetées ; il l'interroge sur la rectification du chemin. Peine perdue : M. Métour ne répond pas ou s'il répond, c'est d'une façon inexacte et sur un ton dont M. Ayasse aurait eu le droit d'être froissé si la hauteur de son caractère ne le plaçait au-dessus de ces mesquineries.

***

Pourquoi cette attitude de M. Métour ? Nous ne savons guère comment l'expliquer et nous nous abstenons de la qualifier.

Peut-être ce titre de député, bien éphémère pourtant lorsque c'est M. Hubbard qui le porte, lui a-t-il fait illusion ?

Voilà une commune qui s'impose des sacrifices pour améliorer ses chemins, installer une maison d'école parfaite à tous égards et il pousse le sans-gêne jusqu'à écrire au maire de cette commune qu'il a détruit ou égaré les plans dressés par le service dont il est le chef et dont la municipalité a rémunéré de ses deniers la confection. Faudra-t-il qu'à cause de la négligence de M. Métour, la commune de Curbans fasse recommencer ce travail et le paie de nouveau ? Voilà qui donne une fière idée de l'ordre qui règne dans les bureaux de M. le Conducteur faisant fonction d'ingénieur !

Si toutes les affaires sont traitées avec la même partialité doublée de la même indiférence, nous ne nous étonnons pas du mauvais état des routes.

On ne peut faire à la fois de la politique de rancune et de la bonne viabilité.

Si M. Métour entend se consacrer aux luttes électorales, qu'il abandonne son titre et son traitement. S'il conserve l'un et l'autre, comme nous n'en doutons pas, qu'il se rappelle qu'il se doit à tous et à chacun.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Turriers

On nous écrit :

Les loups que l'on croyait depuis longtemps disparus du pays semblent vouloir tenter un retour offensif. Chassés des hautes montagnes par l'abondance de la neige, ils sont revenus dans nos parages où le besoin de leur présence ne se faisait nullement sentir.

La semaine dernière, ils ont tué cinq brebis appartenant à M Rolland habitant le hameau dit de Forest-Loing dans la commune de Turriers.

Nous espérons qu'ils ne tarderont pas à nous délivrer de leur inquiétant voisinage.

SISTERON

On dit que certain pharmacien qui ne vend pas de potions s'est associé à certain petit tabellion, en quête de testaments, et qu'ils sont allés chercher de compagnie un médecin qui donnera ses soins à la tribu nègre.

On dit — et c'est l'avis général — que pour les soigner un vétérinaire eût paru plus nécessaire,

On dit que c'est le 4me régiment de dragons, actuellement à Chambéry qui est désigné pour venir à Sisteron pendant la période électorale protéger le capitaine Gustave-Adolphe Hubbard en réunion publique.

On dit qu'on recherche activement depuis quelques jours un ouvrier typographe, qui s'est égaré entre Saint-Auban et Sisteron; A rapporter contre récompense, au local du «*Petit Lapin*». *Il y a presse.*

On dit que par suite de l'augmentation de classe de l'un de ses membres un ménage de fonctionnaires cumulard est décidé à donner *cinquante centimes* de plus à l'arbre de Noël prochain.

On dit qu'il a été perdu quelque part entre Pontoise et Sisteron un député bailadeur. Le ramener à son domicile. Le commissaire de police donnera l'adresse.

On dit (à propos de commissaire de police.) qu'un *blanc* qui avait voulu s'immiscer à la *grande bamboula nègre* de samedi dernier, ayant été reconnu, a été illico fourré au violon. Attrape !

X...

==

Acte de probité. — Le jeune fils de M. Jourdan, cordonnier, rue Droite, a trouvé, en allant au collège, une montre en argent et a prévenu aussitôt son père qui en a rendu compte à la Mairie. Elle est à la disposition du propriétaire. Nous félicitons vivement le jeune Jourdan de cet acte de probité.

Promotion de classe. — Mme Gaillard, directrice de l'école primaire supérieur de Sisteron, de la 3e à la 2e classe.

Me Philibert, professeur à l'école primaire supérieure de Sisteron, de la 2e à la 1re classe.

Foire. — Lundi prochain tenue de la foire dite de Carnaval une des plus importante de l'hiver. Souhaitons que le temps favorise les transaction.

Carnaval. — A peine commencé, Carnaval touche à sa fin. Sa carrière éphémère n'en aura pas moins été remplie. Ce soir samedi deux Bals masqués ont lieu, l'un au Casino l'autre Salle Donzion. Mardi pour la clôture les même temples de la danse recevront la foule de masques qui chaque année attend ce jour-là pour se mettre en train.

==

Variétés Sisteronnaises. — Depuis notre dernière chronique, d'importants changements ont eu lieu dans le personnel de notre établissement Lyrique. Deux nouvelles recrues sont venues apporter la note gaié qui manque quelquefois dans le meilleur des Concerts. Mlle Rosette Ponge, agrémente son répertoire folâtre, de gambades endiablées et de fantastiques entre-chats qui lui valent les rappels réitérés d'un public qui se tord. C'est la reine des gambilleuses.

Mlle Laurence Brillant... Brille du plus pur éclat bas-alpin en même ligne que sa camarade Rosette. Notre brune compatriote n'est pas du midi pour rien, elle aime les choses épicées et saupoudre de sel gaulois un choix aussi varié que grivois, de couplets que lui valent de chaleureux applaudissements. Tout cela ne nuit en rien aux succès continus de Mme Estelle Lincoll, chanteuse à diction et à ceux de Mlle Aimée Mossé, romancière. Ce soir débuts de Mlle Yvanoff, chanteuse à diction.

Monsieur Victor Vaissier

J'airecommandé à ma clientele votre savondes Princes du Congo; et depuis cinq ans qu'elle l'emploie, ses vertus hygiéniques ont été hautement appréciées. Rougeurs, efflorescences excoriations ont disparu en même temps que la peau éprouvait une agréable sensation de souplesse. En constatant ces bons résultats, je suis heureux de vous adresser mes félicitations.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma parfaite considération.

Docteur A Laurent
anc. médecin en chef des Hopitaux de Rouen.

ÉTAT-CIVIL

du 19 au 31 Janv. au 7 février 1902

NAISSANCES

MARIAGE

NEANT

DÉCÉS

Nicolas Marie s. p. épouse Petit 75 ans.

CHEMIN DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANNÉ

Course de Nice du 16 au 29janvier 1902) Carnaval de Nice (26 janvier au 11 Février 1902) Tir au pigeons de Monaco.

Délivrance jusqu'au au 5 février 1902 inclus de billetsd'aller retour de 1ére et 2ème cl.

de Lyon, St Etienne et Grenoble à Canne, Nice etMenton

valables pendant 20 jours, y compris le jour de l'émision.

Lyon, Viâ Valence, Marseille Cannes, 1ère cl. 91 55, 2e cl. 65.90. Nice 1ère cl. 96f.75 2e cl. 69f.65. Menton 1ere cl. 100f.80 2e cl, 72f:60

St Etienne, Viâ, Lyon Marseille. Cannes 1ère cl. 101f15 2e cl. 72f.80 Nice 1ere cl. 106f.35 :2e cl. 76f.55 Menton 1ère cl. 110f.55 2e cl. 79f 60

St. Etienne, Viâ, Chasse, Marseille; Cannes, 1ère cl. 94f.75, 2e cl : 68f.20. Nice, 1ère cl. 99f.95 2e cl; 71f.95. Menton 1ére cl. 104fr, 2e cl. 74f.85

Grenoble, Viâ, Aix, Marseille Cannes, 1ère cl. 83f,65 2e cl. 60f.25 Nice. 1ère cl, 88f.85 2e cl 64fr Menton 1ère cl. 93,05f. 2e cl. 67 fr, Grenoble, Viâ, Valence, Marseille Cannes, 1ère cl. 90f 20 2e cl. 64f,90 Nice 1ère cl. 95f 40, 2e cl. 68f75. Menton 1ère cl. 99f.45,2e cl 71f60.

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant un supplément de 10f pour chaque période,

Ces billets donnent droit à deux arrêts en route tant à l'aller qu'au retour.

On peut se procurer des billets et des propectus détaillés, à Lyon : à la gare de Lyon Perrache et à l'agence Lubiu ; à St. Etienne et Grenoble, à la gare.

LIBRAIRIE-PAPETERIE-RELIURE
Ancienne maison Peyron
Vollaire Successeur
28 rue droite 28
à côté de M. Turcan, ferblantir

M. VOLLAIRE à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer pour cause d'agrandissement, son magasin situé traverse de la Place 10, au No 28, rue droite, et comme par le passé il fera tout son possible pour leur être agréable.

Après 15 ans. — Saint-Jean-de-Fos (Hérault) le 16 février 1901, Depuis que j'ai été guéri par les Pilules Suisses en 1885, je n'ai pas cessé pe les employer et m'en trouve toujours trés bien. Je vous remercie et je vous autorise à publier ma lettre. Jean COMBACAL. (Sig-lég).
A M Hertzog pharm. 28 rue Grammont Paris

CADEAU

Nous informons nos lecteurs que désireux de leur être utile, nous avons acquis le droit de leur offrir gratuitement un certain nombre de bijoux d'Art, imitation des articles les plus en vue des grands bijoutiers Parisiens. Il leur suffira d'envoyer leur adresse à la Manufacture de Bijoux d'Art, 15 Rue de Poissy, Paris, pour recevoir soit, chaîne de montre, boucles d'oreilles, bague, broche, épingle de cravate, bracelet,

Joindre pour tous frais à la lettre de demande 10 timbres à 15 centimes pour chaque objet choisi et son écrin;

Magnifique cadeau d'une valeur de 12 fr. prix marqué.

Bière de Saint-Robert
Veuve Poulat et Via GRENOBLE
Spécialité de bières brune et blondes
FREDERIC LATIL

© VILLE DE SISTERON

Marché d'Aix

du 6 février 1902

Bœufs limousins	1 30	a	1 35
— Gris	1 25	à	1 30
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 75	à	1 80
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 65	à	1 67
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» 46
— Mètis	» »»	à	» »»
— Moutons Africains	1 65	à	1 70

BELLE LAINE
pour matelas
chez E. RAVOUX
Toiles et Nouveautés
Grand'Place, Sisteron

VACHERIE A CEDER APRÈS FORTUNE aux portes de Paris ; avec prairies, 30 vaches 1er choix. Vente Journalière; 400 litres à 40 cent Tenue depuis 15 ans, par le vendeur propriétaire. Installation moderne. Bénéfice net aprés avoir vécu, 15.000 garantis par acte. — 20.000f. ou garanties serses. suffiront pour traiter. Voir ou écrire Vimout, 37 Bould. St. Martin, Paris.

BIÈRE en GROS COMMERCE à céder aprés fortune Pas de fabrication. Pas besoin de connaissance ni fonds de roulement; toutes les affaires se font au comptant. Bénéfices nets 22.000 fr. par an garantis par àcte notarié. Pavillon d'habitation, 8 pièces, chevaux, voiture de maître On traitera avec 25.000 fr. Dagory, 13 Boulevard St. Denis, Paris (renseignements gratis).

COMMERCE DE GROS A CEDER APRES FORTUNE Pas de connaissances les affaires se traitent au comptant. Bénéfices net par an 12.000 f. garantis par acte notarié. Matériel chveaux, voiture de maitre. Trés ancienne Maison, à céder avec 14.000 ou garanties. Dagory, 13 Bould St Denis, 13 Paris. (Renseigements gratis)

LECTURE POUR TOUS

Jamais revue ne fut mieux nommée, ne justifia mieux son titre due les **Lectures pour Tous**. Parlant tour à tour à l'esprit et l'imagination, elles s'adressent à tous les âges, à toutes les conditions. Quelle variété dans les romans mouvementés et passionnants, dans les articles toujours clairs, vivants, pittoresques que contient chaque mois l'attrayante revue publiée par la Librairie Hachette et Cie. L'histoire, les grogrès de la science, les voyages d'exploration, les merveilles de l'art, parmi tour les sujets qui peuvent piquer la curiosité du public il n'en est pas un que ne traite les **Lectures pour Tous**, où, à chaque page une, illustration saisisante retient l'attention du lecteur.

Voici le sommaire du No de. **Février.**

L'Art de s'évader. — A la conquête du Tchad. — (Deuxième partie). — Seize millions de votants pour un élu (Une Campagne électorale aux Etats-Unis). — L'Année s'amuse La Rue est en fête (Le Carnaval à travers les siecles). — Autour du Berceau. — La barrique d'or, nouvelle par ANATOLE LE BRAZ. — *L'Amour plus fort que l'Orgueil*, roman d'aprés MARY JOHNTON (*Premiere partie*). — *Le Duel contre le Géant des mers. — Une plume qui écrit dè 15.000 kilomtres — Les Moyens d'éveiller le feu qui dort.*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. Départements 7 fr. Etranger, 9 fr. Le numero 50 centimes.

BULLETIN FINANCIER

L'éspèce d'emballement qui avait eu pour principale origine, la semaine dernière, l'approche de la liquidation, tend à s'atténuer. Sans doute, il faut en chercher la cause principale dans les mouvements brusques de certaines valeurs industrielles; mais le résultat n'en n'est pas moins un recul ou tout au moins une stagnation des cours.

Perpétuel 100.28, 3 1|2 102.45.

La Société généaale n'a pas bougé et reste ferme.

Suez est en bonne posture à 3800. Nos Chemins se rassérènent un peu. L'épargne soucieuse de sécurité avec chances d'augmenter son capital fait toujours honneur aux 2 1|2 de l'Ouest. Les Chemins espagnols suivent de loin l'exemple de la Rente, qui est en progrès.

L'Italien a retrouvé le pair. L'Extérieure s'est relevée à 78 et dépasse cechiffre

Les Mines d'or ont cesse de hauser. Le Sud-Africka est ferme.

TRÈS FAIBLE.

Conséquence d'une congestion des poumons.

Nous prenons plaisir à vous présenter sans commentaires la lettre suivante :

Tourcoing, 29 avril 1901

Messieurs. A l'âge de 2 ans ma fillette fut atteinte d'une fluxion de poitrine. Cette grave maladie provoqua chez elle un affaiblissement général dont elle ne pouvait se remettre, elle n'avait pas d'ap

Fillette DESROUSSEAUX

pétit, dormait peu et mal. Ayant essayè sans résultat plusieurs remèdes et la faiblesses de ma petite ne faisant qu'empirer se portant même sur la vue je me décidai, à emploier l'Emulsion Scott. Mon enfant est maintenant bien guérie: votre Emulsion Scott, qu'elle prit aisément a produit sur elle le plus merveilleux changement. L'appétit, le sommeil sont revenus, les yeux se sont raffermis. Elle a une mine superbe conséquence certaine de l'emploi de votre précieuse préparation que, pendant un certain temps j'ai continué à lui donné, afin d'éviter toute rechute possible. Desrouseaux : 60 rue du Caire.

Les lettres que nous publions, écrites par ceux qui ont essayé l'Emulsion Scott et reconnu sa supériorité, valent d'être prises en sérieuse considération. D'aucune forme de remède autre que la véritable Emulsion Scott vous ne pouvez obtenir les bienfaisants résultats qu'on peut attendre de l'huile de foie de morue et des hypophosphites ce chaux et de soude : l'Emulsion Scott est de plus trés agréable au goût. On la reconnait aisément à notre marque de fabrique de l'homme tenant sur son épaule un gros poisson. N'hésitez donc pas à refuser toute préparation qui ne porte pas cette marque de fabrique sur l'enveloppe du flacon. Employez l'Emulsion Scott dans votre famille et bientôt vous reconnaîtrez son incontestable valeur médicinale. L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai facsimilé de nos flacons sera envoyè franco contre 0 fr 75 de timbres adressé à MM. Delouche et Cie 2, place Vendôme, Paris.

ETUDE DE Me LABORDE, NOTAIRE
à Saint Geniez

A VENDRE

EN BLOC OU EN TROIS LOTS

UNE PROPRIÉTÉ

Arrosable en nature de pré vigne, verger et jardin potager, avec bâtiment d'habitation, sise sur le terroir de Sisteron, quartier des Plantiers (Troisième Pont) touchant la route nationale, d'une contenance de 55 ares 82 centiares.

S'adresser à M. Laborde notaire à Saint-Geniez.

Tribunal de Commerce de Sisteron

AVIS

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Du Sieur Michel de Clamensane.

La deuxième délibération sur le Concordat par suite du renvoi à huitaine aura lieu au Tribunal le mercredi donze février dix-neuf cent deux à 10 heures du matin.

Juge Commissaire, M. Barnaud.

Liquidateur, M. Giraud.

Pour exrait conforme
Le commis greffier
PEIGNON

Etude de Me Charles BONTOUX
AVOCAT-AVOUÉ
á SISTERON (Basses-Alpes).

VENTE

Sur folle Enchère
Après Saisie-Immobilière

Il sera procédé le Mercredi cinq Mars mil neuf cents deux, à deux heures après-midi à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Sisteron au Palais de Justice,

Et en vertu 1° d'une clause du jugement d'ajudication ci-après énoncées et faute par la dame Marie Coïnte veuve Joseph Trichaud adjudicataire, demeurant et domiciliée à l'Escale d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication, ainsi qu'il résulte d'un certificat délivré par le greffier du Tribunal de première instance de Sisteron le trente Janvier 1902, enregistré ; 2 de l'art. 733 c. p. civ ;

A la requête du sieur César Silve, négociant, demeurant et domicilié à Marseille, créancier du sieur Joseph Trichaud en son vivant propriétaire à l'Escale, pour lequel domicile est élu en l'étude de Me Charles Bontoux, avoué près le Tribuual civil de Sisteron lequel occupera pour lui sur la présente poursuite ;

A la revente sur folle enchère de divers immeubles tous situés à l'Escale, dont la désignation suit ;

PREMIER LOT

Maison avec Cour située sur la place de l'Eglise numéro 209 du plan cadastral section B. comprenant : magasin, cusine, chambres, grenier et écurie confrontant : du nord Borrely, du levant la Place, du couchant la rue.

Mise á prix : quinze cents fr.

ci . . . . . 1500f.

DEUXIEME LOT

Maison au hameau de l'hote numéro 166 du plan cadastral section C. comprenant cuisine et chambre confrontant du levant Bonnet, du couchant la rue.

Mise à prix ; Cinquante fr

ci . . . . . 50 f.

TROISIEME LOT

Parcelle complantée en jardin d'une contenance d'environ 95 centiares numéro 159 du plan, section B au quartier de Jussa confrontant le chemin et l'avle.

Mise à prix : Cinq f.

ci . . . . . 5 f.

QUATRIEME LOT

Vigne au quartier de Saint-André ou de Rigon numéro 187 p du plan, section D. d'une contenance d'environ 20 ares confrontant du levant la route nationale numéro 25 du midi le chemin vicinal et du couchant le chemin de traverse.

Mise à prix ; Cinq f.

ci . . . . . 5 fr.

CINQUIEME LOT

Terre labourable au quartier des Beaumes numéro 450 p. du plan, section D. d'une contenance d'environ 26 ares, confrontant du nord Roubaud, du levant chemin vicinal, du midi Courbon, du couchant Beal.

Mise à prix : Cent Cinquante fr.

ci . . . . . 150 f.

SIXIEME LOT

Labour au quartier des Hauches d'une contenance d'environ 55 ares 81 centiares section B.

Mise à prix : cinq fr.

ci . . . . . 5 f.

SEPTIEME LOT

(*Huitième des premières affiches*)

Labour au quartier de Villevielle en nature de labour, pature et vague avec bâtiment d'habitation et d'exploitation, d'une contenance d'environ 2 hectares 97 ares 71 centiares numéros 1028, 1109, 1110 p, 1112, 1131, 1132, 1065, 1767, 1116, 809, 819, 811, 1058, 1091, 1111 p, 1133 1068, 1082, 1089, 1111 p, 1136, 1137, 1138, 1139, 1054, 1066, 1084, 1086 du plan, de la section B.

Mise a prix : Cent cinquante fr.

ci . . . . . 150 fr.

HUITIEME LOT

(*Neuvième des premières affiches*)

Labour au quartier des Cronès ou le Tord numéro 944 du plan section B. d'une contenance d'environ 11 ares 50 centiares, confrontant du nord Paul, du ravin, du midi et du couchant le chemin de Volonne.

Mise a prix : cinquante f.

ci . . . . . 50 f.

NEUVIÈME LOT

(*Dixième des premieres affiches*)

Labour au quartier de Villevielle ou la Garenne numéro 1045 de la section B. du plan, confrontant du nord Blanc, du levant Arnaud, du midi Hyppolite, du couchant Trichaud.

Mise à prix : trente f.

ci . . . . . 30 f.

La dite revente sur folle enchère se fera aux clauses et condition insérées dans le cahier des charges déposé pour parvenir à l'adjudication, au greffe du Tribunal et en outre à la charge des frais de folle-enchère.

Les immeubles ci-dessus mentionnés ont été adjugés à la dite Marie Coïnte veuve de Joseph Trichaud, par procès-verbal d'adjudication sur surenchère tranché par devant Me Girard, juge le vingt-sept novembre 1901, enregistré, la dite surenchère mise ensuite d'un procès-verbal d'adjudication sur conversion de saisie, enregistré du vingt-trois octobre mil neuf cent un. A la requête du sieur César Silve ayant pour avoué Me Charles Bontoux contre les époux Mille Sauveur propriétaires à l'Escale, ayant pour avoué Me Beinet.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 c. p. civ. Que tous ceux des chefs desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles, pour raison d'hypothèques légales, devront requerir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication,

Sisteron le 6 février 1902.

C. BONTOUX

Enregistré à Sisteron le 6 février 1902 fo. 89 C. 15 Reçu 1 fr. 88 cent décimes compris

signé : GIMEL

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS.
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 3, Rue d'Enghien, Paris. Echantillons gratis.

Sisteron. — Imprimerie Aug. TURIN

Le Gérant L. QUEYREL

© VILLE DE SISTERON

SISTERON SISTERON

BELLE JARDINIÈRE

FÊTE DE LA NOËL & DU 1er DE L'AN

A l'occasion des Fêtes de la NOEL et du Premier Jour de l'AN, la Maison de la BELLE JARDINIERE, offre à sa nombreuse clientèle, un choix immense d'Articles pour étrennes **utiles**, avec un rabais de **25 à 40 0[0**. Ces articles de premier choix ont été achetés et seront vendus à des conditions de bas prix pouvant **satisfaire** les clientes les plus difficiles.

Ces **marchandises** composées de FOURRURES, JAQUETTES, COLLETS, PELISSES, ECHARPES et COLLETS pyrénées, PLAIDS, TARTANS et HOMESPUM, JAQUETTE, MANTEAUX, PELISSES pour fillettes et enfants (Spécialité de gauterie et corsets)

ARTICLES BONNETTERIE, TROUSSEAUX et LAYETTES PARURES divisées par une ou plusieurs pièces composées de CHEMISES, CAMISOLES, PANTALONS et JUPONS., femmes.

Un Choix Considérable de Mouchoirs de tous Genres et de toutes Qualités
en Boîtes ou en Pièces — Spécialité pour Cadeaux Etrennes

GRAND ET NOUVEAU CHOIX
DE CRAVATES, FOULARDS, ECHARPES, ET POCHETTES SOIE

Une visite dans le Magasin, s'impose afin de se rendre compte des prix, de la fraîcheur et de la beauté de ces Marchandises.

Un Superbe Calendrier-Pochette sera offert à tout acheteur

A LA BELLE JARDINIERE A SISTERON

SOCTE ANONYME DE LA Gde DISTILLie — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10 000 000 Frs.

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES et Cies FRANCE, ETRANGER

FINE CHAMPE DE LA COURONNE — MARQUE V.H.O.

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE

CUSENIER

APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

ABSINTHE BLANCHE — VERMOUTH QUINQna — TONIQUE BITTER — AMER CUSENIER — ABSINTHE HYGIÉNIQUE

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

Demandez
ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
le plus parfumé

DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et d'AMATEURS — de tous Systèmes — à découper
SOIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour Mécaniciens, Menuisiers, Tourneurs, etc. Amateurs. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour la Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. (1.250 gravures) franco 0.85 c. **A. TIERSOT** Constructr Brev. à PARIS 16, Rue des Gravilliers.
(Hors Concours. Membre du Jury aux Expositions de *PARIS 1894-1901-1922-1926.*)

---

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, **GAILLARD**, 5, rue Feydeau, **PARIS**

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE
Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND
Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CRÉDIT
Prix modérés — Escompte au comptant
UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

---

GRANDE COLLECTION DE VIGNES HYBRIDES
Producteurs directs absolument indemnes de maladies Chyrprogamiques

Boutures et Racinés, authenticité et fraîcheur garanties. Suppression du Greffage, du Souffrage et des Sulfatages. Récolte très abondante et assurée. Vin excellent pouvant rivaliser avec nos meilleurs vin de pays.

AUXERROIS × RUPESTRIS (Pardes-Lacoste)
ALICANTE × RUPESTRIS Terras N° 20.
SEIBEL Nos 1, 14, 38, 41, 128, 200.
COUDERCS Nos 3907, J. 201, J. 503, 28/112.
— Nos 132/11, etblanc 199/88.

Collection ayant obtenu le 1er prix et une médaille de bronze au dernier Comice Agricole de Forcalquier.

PRIX MODÉRÉS

Laurent REDORTIER, Propriétaire-Viticulteur à MANOSQUE (B.-Alpes)

PÉPINIÈRE MODERNE

Delphin TOURNIAIRE

PROPRIETAIRE-VITICULTEUR
à VALBELLE par SISTERON (Basses-Alpes)

La plus vaste du Département ayant obtenu diverses récompenses aux Expositions Agricoles de la région.

Suppression du Greffage par les Hybrides producteurs directs, tels que :
ALICANTE RUPESTRIS (Terras N° 20) SEIBEL Nos 1, 14, 38, etc, etc.
AUXERROIS RUPESTRIS (Pardes-Lacoste) et de COUDERS, etc., etc.

Fraîcheur et hautenticité garanties par le remplacement des manquants l'année suivante à mes frais ;

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS

Greffés sur RIPARIA, SOLONIS, JACQUEZ, RIPARIA RUPESTRIS, RIPARIA GLOIRE, RUPESTRIS MONTICOLA ou du LOT. 1er choix **70** fr. le mille ; Second choix **40** fr., ces prix s'entendent pour toutes les variétés de cuve blancs et noirs.

PLANTS RACINÉS

RUPESTRIS MONTICOLA, RIPARIA GLOIRE et ordinaire, SOLONIS, JACQUEZ, OTHELLO, ERBEMONT, RUPESTRIS GANZIN, RIPARIA RUPESTRIS 101, 14 et 3306, 3309. Arrachés et emballés rendus franco de port jusqu'en gare de Sisteron **16** fr. le mille ; pour les personnes qui désirent se les arracher elles-mêmes **12** francs le mille.

BOUTURES de toutes ces variétés bien talonées de 0.50 de longueur **6** fr. le mille ; (Les producteurs hybrides) **15** fr. le mille, ces derniers peuvent être plantées sans passer par la pépinière ayant 0.006 de diamètre au petit bout. — PRIX MODERES.

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE
25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués.
Envoi gratis : **GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris**

LA MODE NATIONALE
Paraissant le samedi
avec
TROIS PAGES DE GRAVURES EN COULEURS
est le seul journal de Modes donnant GRATUITEMENT chaque semaine :
UN PATRON DÉCOUPÉ
Grandeur naturelle
et mensuellement :
UNE GRAVURE EN COULEURS
hors texte sur papier de luxe.
EN VENTE PARTOUT 10 cent. le numéro

Pilules Purgatives
H. BOSREDON ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont retrouvé et conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, dissipent la Constipation, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins ; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Evitez les Contrefaçons.
Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule.
PRIX : BOITE, 3'50 ; 1/2 BOITE, 2f.
Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général Code 609 B.
GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, **PARIS**
(ci-devant 25, rue Coquillière)
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES
Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
MARSEILLE chez Monsieur GRA· Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme CASSARINI KIOSQUE PLACE D'ARME

INNOVATIONS DE LA MODE NATIONALE
***Dessins décalquables* GRATUITS**
Tom Tit

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON